



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*POUR DIFFUSION IMMÉDIATE*

### **VENTE DE L'ABBAYE D'OKA UN PAS-DE-GÉANT POUR LA MUNICIPALITÉ D'OKA**

**Oka, le 4 mai 2018** – Après un an de pourparlers entre la Corporation de l'Abbaye d'Oka et les partenaires d'affaires du Groupe Connexion et Tridan, la transaction de vente de l'Abbaye est maintenant chose faite.

Établi au montant de 5 M\$ et d'un ajout de 500 000 \$ sous forme de capital-actions privilégié, la Corporation l'Abbaye d'Oka fait l'objet d'une vente finale de 5,5 M\$. L'ensemble des actifs de la Corporation de l'Abbaye d'Oka est vendu à Groupe connexion (Daniel Bérard) et à Tridan investissement OKA (Alexandre Triquet).

Rappelons que cette vente permet à la Municipalité d'Oka de recouvrer les taxes municipales arriérées d'environ 850 K\$ et de mettre fin au cautionnement d'un prêt de 2,7 M\$. Aujourd'hui, une dette résiduelle de plus ou moins 465 K\$ restera à être négociée auprès de l'institution financière Desjardins. Les profits générés par la participation de la Corporation de l'Abbaye d'Oka en capital-actions serviront à rembourser cette dette. Quant aux sommes provenant de la vente, il faut mentionner que la Corporation de l'Abbaye d'Oka compte honorer les dettes et les garanties de paiement s'inscrivant à son plan de redressement, dont celle de 50 000 \$ auprès de l'Abbaye Cistercienne Notre-Dame du Lac, en contrepartie de la renonciation d'une dette initiale de 2,2 M\$.

Il est certain qu'une nouvelle exploitation de l'Abbaye assurera la restauration de ce bâtiment ancestral, la reprise du paiement des taxes municipales, en plus de contribuer au maintien de plusieurs emplois. « En tant que maire et président de la Corporation de l'Abbaye d'Oka, je suis heureux d'avoir conclu cette vente. Il faut se rendre à l'évidence que l'exploitation d'un tel immeuble ne pouvait demeurer à notre charge et que tout ce potentiel récréotouristique, événementiel et agricole ne pouvait être mis de l'avant que par l'engagement d'investisseurs privés. », de dire M. Quevillon, maire d'Oka.

Voilà un grand pas d'accompli dans le dossier de l'Abbaye pour la Municipalité d'Oka, la MRC de Deux-Montagnes et la région des Basses-Laurentides, « Je tiens à remercier mon conseil d'administration, les employés (es), locataires et tous ceux et celles qui ont participé, de près ou de loin, à la conclusion de cette transaction. Mon rôle était d'agir à titre de chef d'orchestre, ce que j'ai pu accomplir grâce à d'excellents musiciens! » De conclure Monsieur Pascal Quevillon, maire de la Municipalité d'Oka.

Source : Colette Beaudoin  
Responsable des communications, Municipalité d'Oka  
450 479-8333, poste 227  
[cbeaudoin@municipalite.oka.qc.ca](mailto:cbeaudoin@municipalite.oka.qc.ca)